

INFORMATIONS

La Maison de la Fraternité du Secours Catholique sera fermée en juillet. Réouverture en août.

Dimanche 1^{er} juillet 10h30 : messe d'action de grâce pour les 50 ans de sacerdoce de notre curé - 29 juin 1968/1^{er} juillet 2018- et au revoir à la paroisse suivie du verre de l'amitié. Le pique-nique traditionnel sorti du sac aura lieu à Saint Michel.

Lundi 16 juillet 10h30 : eucharistie présidée par Mgr Marc Aillet, Evêque de Bayonne, Lescar et Oloron pour le 150^e anniversaire de la fondation du Carmel apostolique, en l'église Sainte Thérèse, suivie du verre de l'amitié.

Mardi 17 juillet 9h30 : prière œcuménique itinérante avec « La Création ». Randonnée montagne. Départ à 9h30 devant le parking de l'usine du tramway, avenue Gaston Lacoste (covoiturage).

Départs et arrivée :

- M. l'abbé Pierre Haramburu devient le nouveau curé de la paroisse. Il était jusque là à Nay. Il entrera en fonction à partir du 1^{er} septembre et résidera à Sainte Bernadette à partir du mois d'août.

- M. l'abbé Servais Moumoucko Loupeth est nommé pour un an administrateur des paroisses Saint Joseph de L'Ousse-Soumoulou et Saint Michel du Montanerès-Ger. Il résidera au presbytère de Soumoulou.

Les paroissiens qui désirent marquer leur merci aux Pères Servais et Pucheu pourront déposer leur don sous enveloppe nominative lors de la quête ou aux accueils.

Le dimanche 1^{er} juillet sera le dernier dimanche de la feuille paroissiale. J'espère qu'elle vous aura aidés durant ces huit années non seulement à avoir des informations, mais aussi quelques pistes de réflexion.

M. l'abbé Pucheu profite de cette feuille pour vous remercier.

« Je quitte la paroisse de la Sainte Famille non sans émotion ; accueil chaleureux et bienveillance attentive sont les termes qui qualifient le mieux ces huit années passées parmi vous avec une mention particulière pour vos témoignages à l'occasion de mon hospitalisation. La Paroisse ayant à sa charge l'entretien de ses biens, dès mon arrivée, devant le constat d'impérieux et coûteux travaux, j'ai fait appel à votre générosité que vous avez amplement démontrée durant ces huit années.

Je quitte donc la paroisse confiant dans son avenir sous la houlette d'un nouveau pasteur. Restez unis dans un esprit de partage et de bienveillance réciproque ».

Important

Le père Servais sera de permanence le mois de juillet. Tél. : 06 99 68 27 05.

Le père Amédée au mois d'août : tél. : 07 58 43 55 12.

Le nouveau curé sera « installé » le dimanche 9 septembre. La messe qu'il célébrera à 16h00, à l'église Sainte Bernadette, sera la seule messe de ce dimanche.

Chapelet pour les défunts: chaque 3^e jeudi du mois à 17h00 en l'église Sainte Thérèse

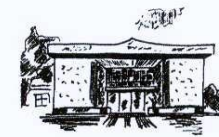
Horaires d'été en page 3

Messes dominicales et 15 août
Messes en semaine et permanences



église Ste Bernadette

10 boulevard du Corps Franc Pommiers
64000 PAU
Tél. 05 59 02 88 23



église Ste Thérèse

79 avenue Trespoey
64000 PAU
Tél. 05 59 30 26 43

Dimanche 1er juillet 2018 - 13^e dimanche du temps ordinaire - « B »

Présidence de nos assemblées dominicales à Sainte Bernadette et Sainte Thérèse
Père Amédée, père Servais et Louis Pucheu

Vie paroissiale à Sainte Bernadette et à Sainte Thérèse

Samedi 30 juin : Premiers martyrs de l'Eglise de Rome

16h00 : mariage de Vincent Magendie et de Martine Cazot à Sainte Thérèse.

18h00 : messe anticipée du 13^e dimanche à Sainte Thérèse.

Dimanche 1^{er} juillet : 13^e dimanche du temps ordinaire « B »

9h00 : messe à Sainte Thérèse.

10h30 : jubilé pour les 50 ans de l'abbé Pucheu à Sainte Bernadette.

18h30 : messe à Sainte Bernadette

Lundi 2 juillet : de la férie

Mardi 3 juillet : Saint Thomas

Mercredi 4 juillet : Sainte Elisabeth du Portugal

Jeudi 5 juillet : Saint Antoine Marie Zaccaria

Vendredi 6 juillet : Sainte Maria Goretti

Samedi 7 juillet : de la férie

18h00 : messe anticipée du 14^e dimanche à Sai

Dimanche 8 juillet : 14^e dimanche du temps ordinaire

9h00 : messe à Sainte Thérèse.

10h30 et 18h30 : messe à Sainte Bernadette



Attention : du 1^{er} juillet 2018 à

① L'adoration eucharistique a lieu tous les je
Thérèse.

② Il n'y aura pas de feuille paroissiale durant les



ainte

Sites internet : www.saintefamille64.org – www.eglise.catholique.fr

Livre de la Sagesse 1/13 à 2/24

- Dieu n'a pas fait la mort. Il ne se réjouit pas de voir mourir les vivants. Il a créé tous les êtres pour qu'ils subsistent. La puissance de la mort ne règne pas sur la terre.
- Dieu a créé l'homme pour une existence impérissable. Il a fait de lui une image de ce qu'il est en lui-même.

Dieu est « ami de la vie ». Le livre de la Sagesse (milieu du 1^{er} siècle avant Jésus Christ) est résolument optimiste.

Deuxième lettre de Saint Paul aux Corinthiens 8/7 - 15

- Vous avez reçu largement tous les dons : la foi, la Parole, cette ardeur et cet amour ... Que votre générosité soit donc large, elle aussi !
- Vous connaissez la générosité du Seigneur : de riche, il est devenu pauvre ... pour vous enrichir de sa pauvreté.
- Il ne s'agit pas de vous mettre dans la gêne, il s'agit d'égalité. Ce que vous avez en trop compensera ce qu'ils ont en moins.

Paul lance un appel pour une collecte en faveur de l'Eglise de Jérusalem.

Evangile selon Saint Marc 5/21 - 43

- Une grande foule au bord du lac. Arrive Jaïre, un chef de synagogue : « Ma petite fille est à toute extrémité. Viens lui imposer les mains pour qu'elle vive ». Jésus partit avec lui.
- Des gens de la maison de Jaïre arrivent : « Ta fille vient de mourir. A quoi bon déranger le Maître ? ». Jésus dit à Jaïre : « Ne crains pas, crois seulement ».
- A la maison, Jésus voit des gens qui pleurent et s'agitent. Il met tout le monde dehors, sauf les parents et ses disciples, puis il saisit la main de l'enfant : « Jeune fille, lève-toi ». Aussitôt elle se lève, marche (elle avait douze ans). Ils sont bouleversés. Jésus leur dit de la faire manger.

Dans le récit de ce miracle pour une petite fille, est insérée la guérison de la femme hémorroïsse (entre le départ de Jésus et l'arrivée chez Jaïre).

Les synagogues

Flash historique

A l'origine, le terme « synagogue » désigne une assemblée de prière, avec lecture de la Loi. Au retour de l'Exil à Babylone, il est dit qu'Esdras tint « une grande synagogue » pour une lecture publique de la Loi. Et l'on en vint à parler de synagogue pour exprimer le lieu spécialement affecté à cette réunion de prière (même évolution pour l'Eglise-assemblée se réunissant dans l'église-bâtiment).

Ces maisons étaient rectangulaires, et bâties de façon que la communauté soit tournée vers Jérusalem. L'endroit où les livres saints étaient conservés (le « Saint ») était fermé par un voile. La liturgie comportait des prières, puis la lecture de passages de la Torah (les cinq premiers livres de la Bible) répartis sur un cycle de trois ans. Un commentaire-homélie suivait, et en finale une bénédiction.

Les synagogues étaient administrées par un président, responsable du bon ordre, qui désignait le lecteur et l'orateur.

Elle avait 12 ans

Les mots de la Bible

La notation de l'âge de la jeune fille que Jésus remet debout, est inhabituelle : « Elle avait douze ans ... » Dans l'autre miracle, imbriqué dans celui-ci, on notera qu'il est précisé, au sujet de la femme guérie, qu'elle souffrait de son mal depuis douze ans. Deux femmes rendues à la santé, l'une au début de sa vie, l'autre au terme de longues souffrances ...

Le nombre de « douze » est tout à fait symbolique : Jésus fait à 12 ans sa première intervention publique ; il choisit 12 apôtres ; quand il rassasie ses auditeurs, il reste 12 couffins de pain ; il est annoncé que, dans la Jérusalem céleste, il y aura 12 portes ; et que l'arbre de vie donnera 12 récoltes (Apocalypse 22/2).

On constate que le chiffre 12 n'est pas mis au hasard. Il signifie un accomplissement. Dans le cas des miracles racontés ce dimanche, l'accomplissement est celui des temps annoncés par les prophètes : « Le temps est accompli, le règne de Dieu est là » (Marc 1/15).

• Dieu, ami de la vie

« Dieu ne se réjouit pas de voir mourir » ses enfants. Il ne rappelle pas à lui, selon son bon plaisir : Le Seigneur est un Dieu qui aime la vie. La Sagesse l'appelle : « Maître, ami de la vie » (11/26). L'homme est l'image de ce qu'est Dieu. Le Christ en sera l'image parfaite. « Celui qui me voit, voit le Père », dit Jésus.

• La générosité de Dieu et la nôtre

Nous avons reçu largement ... Surtout nous qui sommes nés dans un pays si riche de culture et de foi. Savons-nous en rendre grâce ? Considérons-nous notre foi comme une largesse de Dieu ? « Il s'agit d'égalité » : les violences, affrontements, révolutions de ce monde n'ont-ils pas leur source dans une excessive inégalité ? De quelle générosité sommes-nous capables ?

• Le Seigneur des jours intenable

« A quoi bon déranger le Maître ? ». Cette petite phrase s'insinue parfois dans notre prière, aux mauvais jours ... Et le Seigneur nous dit : « Ne déprime pas. Fais confiance davantage ». Jésus « saisit la main » de la jeune fille : heureuse adolescente ! Mais chacun de nous n'est-il pas accompagné par la main de Dieu ?

Messes de la semaine du 30 juin 2018 au 8 juillet 2018, avec intentions particulières

<i>Sainte Bernadette</i>		<i>Sainte Thérèse</i>
	Samedi 30 juin	18h00 : messe famille Agest Sahores
10h30 : messe Claude Sans Didier Rocher Marguerite Louloum Lucienne et Gabriel Méricq 18h30 : messe Pierre Gaches	Dimanche 1 ^{er} juillet	9h00 : messe
8h30 : messe Maurice Séguinotte	Lundi 2	Pas de messe
8h30 : messe défunts	Mardi 3	Pas de messe
8h30 : messe Pierre et Raymonde Gosselin	Mercredi 4	Pas de messe
Pas de messe	Jeudi 5	18h00 : adoration 19h00 : messe
Pas de messe	Vendredi 6	19h00 : messe Delphine Luby
Pas de messe	Samedi 7	18h00 : messe
10h30 : messe Jean Lahoun 18h30 : messe	Dimanche 8	9h00 : messe

Horaires du 1er juillet 2018 au 2 septembre 2018

<i>Sainte Bernadette</i>		<i>Sainte Thérèse</i>
Dimanche à 10h30 et à 18h30	Messes dominicales et 15 août	Samedi à 18h00 et dimanche à 9h00
Lundi - mardi - mercredi à 8h30	Messes en semaine	Jeudi - vendredi à 19h00
Lundi - mardi - mercredi 10h00 - 12h00 : au presbytère Sainte Bernadette	Permanence d'accueil	Mercredi - jeudi - vendredi 16h30 - 18h30 : à Sainte Thérèse